REÇU EN PREFECTURE
le 11/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-478317860-20241209-42_24-DE

val d'oise le département
Val d'Oise Habitat

Engagés avec Vous, Ici et Demain

Délibération du Bureau du Conseil d'Administration n° 42-24
Séance du lundi 09 décembre 2024

Rendue exécutoire

Le Bureau du Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le lundi 09 décembre 2024 à 14h00 par voie électronique, sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Les échanges écrits concernant le dossier se sont déroulés entre le jeudi 05 décembre 2024 à 10H00 et le vendredi 06 décembre 2024 à 12h00. Ils ont été ouverts et clôturés par un mail.

PRÉSENTS :

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Xavier HAQUIN	Administrateur
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur
Mme Linda BOUSLAMTI	Administratrice

7 présents

Direction/Service : Direction Stratégie Patrimoniale / Direction Technique et Maîtrise d'Ouvrage

Objet : Acquisition en VEFA de 36 logements à Champagne sur Oise, rue de Welwyn, auprès du promoteur Guisset Conseil

Vu l'article L 433-2 du code de la construction et de l'habitation relatif à l'acquisition par un organisme d'habitations à loyer modéré de logements inclus dans un programme de construction ;
Vu la délibération du Conseil d'administration n°02-24 du 28 février 2024 actant la délégation de compétences du Conseil d'Administration au Bureau et à la Directrice Générale ;
Vu le rapport présenté au Bureau du Conseil d'Administration du 09 décembre 2024 relatif à l'objet susvisé ;

Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** l'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement auprès du promoteur GUISSET CONSEIL pour un prix d'acquisition à hauteur de 3 300 € HT / m² de surface habitable pour une surface habitable d'environ 1 946 m², toutes annexes et places de stationnement incluses, portant le prix d'acquisition prévisionnel à 6 421 800 € HT et le prix de revient prévisionnel à 6 685 140 € HT soit 7 229 594 € TTC ; étant précisé que l'éventuelle évolution des surfaces susvisée est acceptée si elle n'entraîne pas une augmentation de plus de 5% du prix d'acquisition prévisionnel de 6 421 800 € HT.

- **AUTORISE** la Directrice générale ou son représentant dans le cadre des délégations en vigueur à lancer et signer tous actes, à engager les dépenses nécessaires, à rechercher, solliciter et négocier

REÇU EN PREFECTURE
le 11/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-478317860-20241209-42_24-DE

le maximum de subventions, à contracter tous les prêts nécessaires, à engager des fonds propres à hauteur de 17,33 % du prix de revient (correspondant à 18% pour la partie « sociale » et 12% pour la partie « intermédiaire »).

Approuvé à l'unanimité

Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente

Marie-Christine CAVECCHI